

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE L'ASSOMPTION
PAROISSE DE L'ÉPIPHANIE**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la municipalité de la Paroisse de l'Épiphanie, tenue le 24 avril 2017 au 331, rang du Bas-de-l'Achigan, à 19 h 30.

AVIS DE CONVOCATION

L'avis de convocation fut signifié à tous les membres du conseil tel que requis par les dispositions du Code municipal.

Monsieur le maire Denis Lévesque préside la séance, à laquelle assistent madame la conseillère Marie-Josée Tourigny et messieurs les conseillers, Roger Lauzon, François Gagné et Patrick Lusignan.

Sont absents Messieurs Léonard Payette et François Charpentier.

Le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim, Denis Malouin, est aussi présent.

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2016

Le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim, dépose le rapport financier et le rapport du vérificateur pour l'exercice financier 2016.

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT CRÉANT LE POSTE DE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER ET LE POSTE DE TRÉSORIER

Je, Marie-Josée Tourigny conseillère donne avis de motion de la présentation à une séance ultérieure d'un règlement créant le poste de directeur général et greffier et le poste de trésorier.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Personne n'est présent dans la salle.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 20 H 11

Sur la proposition de monsieur François Gagné appuyée par monsieur Patrick Lusignan, il est résolu unanimement :

Que la séance soit levée à 20 h 11.

Je, Denis Lévesque, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Denis Lévesque
Maire

Denis Malouin,
Directeur général et secrétaire-trésorier
par intérim